

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CEI

Des informations de plus en plus persistantes font état de ce que, depuis un moment, des individus procèdent à la collecte des récépissés identification et élection sur l'ensemble du territoire national sous le prétexte de consulter leur nom, sur la Liste Electorale Provisoire.

La Commission Electorale Indépendante (CEI) dégage sa responsabilité dans ces actions qui sont de nature à saper le processus électoral.

Tout en dénonçant cette situation, elle attire l'attention des personnes enrôlées sur le fait que les récépissés identification et élection sont des documents individuels à conserver en vue de la vérification sur la liste électorale provisoire et du retrait de la carte nationale d'identité et de la carte d'électeur.

La CEI en appelle donc à la vigilance de tous.

Fait le 04/11/2009

Pour la CEI
Le Secrétaire Permanent Adjoint
Porte parole Adjoint
Bamba Yacouba